

Les dossiers de :

PLURALISTE LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT
SINGULIERS
REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF LIBRE PLURALISTE
LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF L'
PLURALISTE LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT



Réalisé par
Mylène Denizot



Egalité :

Femmes-Hommes

Egalité femmes-hommes ? Pourquoi ils nous ressortent les vieux dossiers au SNUipp ?
Parce que c'est évident, on n'a plus besoin d'en parler puisque ça y est, c'est acquis.
Et d'ailleurs, une fois par an on se fait une petite fête, le 8 mars, pour se rappeler que tout est réglé.
Sauf que :

- Les salaires des femmes sont toujours de 27% inférieurs à ceux des hommes,
- Les retraites des femmes sont inférieures de 40% à celles des hommes,
- Les femmes représentent 80% des travailleur-ses pauvres,
- Les femmes occupent 85% des temps partiels,
- 57% des chômeurs non indemnisés sont des chômeuses,
- Les tâches ménagères sont toujours imparties pour 80% aux femmes,
- Une femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint,
- Une femme est violée toutes les 10 minutes,
- Les femmes ne représentent que 18% des député-es à l'assemblée nationale.

Et la liste est encore longue...

Depuis un siècle en France les filles ont franchi un à un tous les obstacles pour arriver à être scolarisées massivement jusqu'à l'université, elles sont même devenues meilleures élèves que les garçons, mais l'ordre des choses ne change pas !

Les conquêtes des luttes féministes des années 70 ont du mal à déboucher sur une société égalitaire et il semble qu'une grande résistance de la société dans son ensemble, empêche les évolutions y compris en France. D'ailleurs nous mesurons bien la fragilité de toute avancée égalitaire en temps de crise, ou lorsque l'Etat veut faire des économies budgétaires, avec par exemple la remise en cause de mesures compensatoires qui permettraient aux femmes de retrouver une partie du niveau de vie perdu lors des maternités et des premières années d'éducation des enfants.

Certains trouveraient légitime, au nom de l'égalité de traitement, de partager les avantages liés aux enfants pour la retraite. La véritable égalité serait que toutes les tâches domestiques et celles inhérentes à l'éducation des enfants soient partagées équitablement, véritablement, entre les hommes

et les femmes.

Femmes qui trop souvent renoncent à leur vie sociale, culturelle et politique, car elles n'ont pas de véritable choix qui s'offre à elles.

Dans une profession fortement féminisée, la place des femmes et l'égalité femmes-hommes nous semblait donc un dossier à dépoussiérer. Impossible de tout aborder alors, il y aura : quelques dates de l'histoire du féminisme pour nous rappeler qu'il n'y a pas si longtemps ... mais aussi que cela fait un moment qu'elles se battent les femmes ; ce qui se fait pour faire vivre les droits des femmes ; un peu de linguistique pour égratigner le coup du masculin qui l'emporte sur le féminin, en grammaire bien sûr ! ; une réflexion sur les stéréotypes présents dans l'éducation qui interroge aussi peut-être nos pratiques professionnelles.

Et l'idée générale c'est bien entendu de convaincre que ce combat n'est pas dépassé, et de persuader qu'il est important de continuer à se battre pour l'égalité entre les femmes et les hommes !

Quelques dates

1791

Olympe de Gouges publie un ouvrage « féministe »

1792

Première loi française sur le divorce

1872

Louise Michel est déportée à Nouméa

1900

Les femmes accèdent au barreau

1908

Les « suffragettes » sont dans les rues de Londres

1944

Les femmes françaises obtiennent le droit de vote

1949

Publication du « deuxième sexe » de Simone de Beauvoir

1965

La femme est libre de travailler sans l'accord de son mari

1967

Vote de la loi Neuwirth qui abroge celle de 1920 qui interdisait toute contraception

1970

Le Mouvement de Libération des Femmes est né

1971

Publication du « manifeste des 343 ... »

1972

Rémunération égale entre les hommes et les femmes

1975

Vote de la loi Veil autorisant l'avortement

1977

Officialisation de la journée de la femme

1980

Marguerite Yourcenar première femme élue à l'Académie française

1991

Edith Cresson, une femme premier ministre en France

2000

Loi sur la parité en France

Marche mondiale des femmes

1998. La Fédération des Femmes du Québec organise une grande manifestation qu'elle nomme « du pain et des roses » : du pain pour symboliser la lutte contre la pauvreté, le chômage et la précarité que subissent majoritairement les femmes, et des roses pour dénoncer les multiples formes de violences orchestrées à leur encontre. Fortes de la réussite du mouvement et conscientes que ces deux axes revendicatifs sont communs à toutes les femmes du monde entier, les québécoises décident de poursuivre l'action et créent, à l'aide d'organisations féministes actives dans de nombreux pays, un réseau international des femmes. Deux ans ont été nécessaires pour que les organisations de femmes de 164 pays adhèrent à ce projet.

En 2000 la première Marche Mondiale des Femmes se termine le 17 octobre devant le siège de l'ONU à

New York. Depuis, tous les 5 ans, des femmes de tous les continents participent à cette Marche Mondiale. En 2000 et 2005 des centaines d'initiatives locales et nationales ont abouti à l'élaboration de revendications qui ont été portées ensuite au niveau international.

La Marche Mondiale des Femmes est un mouvement mondial d'actions féministes rassemblant des organisations syndicales, politiques et associatives.

Ce mouvement a pour but de lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes dans une visée de changements politique, économique et social.



8 mars : journée de « la femme », « des droits des femmes »

ou poudre aux yeux ?

À un grand nombre de femmes, le 8 mars donne de l'urticaire ou des crampes. Cette journée leur rappelle chaque année que l'égalité avec les hommes n'est toujours pas là, même dans nos pays occidentaux où on l'agite si fièrement comme un drapeau.

Il y a ceux pour qui le 8 mars est une occasion d'offrir à leurs collègues femmes une fleur, des petits cadeaux, ou, dans la version trash, des tabliers ou un outil de cuisine.

Dans la même gamme, il y a les chefs qui accordent aux collaboratrices femmes la possibilité de partir trois heures avant «pour se faire plaisir au shopping» (c'est bien plus simple que d'éviter, par exemple, le reste de l'année, de fixer des réunions très tard, en fin de journée, ou de veiller à l'égalité salariale). Dans sa pire version, le 8 mars peut se transformer parfois en festival de petits gestes sexistes et misogynes.

Il y a aussi ceux qui se souviennent qu'il s'agit d'une journée internationale de lutte pour les droits des fem-

mes ; « droits » et « femmes » au pluriel. Le 8 mars est pour eux souvent une occasion un peu rituelle de dresser des bilans, des statistiques sexuées qui montrent encore des discriminations et des inégalités dans de nombreux domaines. C'est aussi une occasion de questionner le 8 mars institutionnalisé, qui permet si facilement de se dédouaner le reste de l'année.

Et puis il y a les femmes « du tout venant » qui ne peuvent pas sauter la date du 8 mars dans le calendrier et qui doivent y réagir, chacune à sa manière. Il y a celles qui, désabusées, acceptent un peu tous les bonus du 8 mars sans avoir le courage ou l'envie d'analyser leur poids ou leur sens profond. Il y a celles qui rejettent ces faux privilèges misérables d'une journée dans l'année. Et il y a des hommes, qui ne savent pas très bien ce qu'il convient de faire ce drôle de jour !

Et si on changeait le nom du 8 mars en journée de lutte pour l'égalité entre les sexes ?



La parité doit être aussi linguistique

1897 : Jeanne Chauvin demande à prêter serment pour accéder au métier d'avocat. Refus Ce nom de métier ne possède pas de féminin dans la langue française. Il lui faut attendre 1900 et la promulgation d'un nouveau texte, pour voir sa requête acceptée.

Fin XIXème, le substantif « ouvrière » était un gros mot dans le monde du travail et syndical pour désigner celles qui cependant travaillaient depuis longtemps aux côtés de leurs collègues hommes.

Pourtant le Moyen Âge reconnaissait les comtesses, baronnes de plein titre, voire les demanderesses ou défenderesses entre autres.

Pourquoi aller chercher si loin ? Notre XXIème siècle n'a plus rien à voir avec ces arguties ! Nous connaissons bien les institutrices, les infirmières, les femmes de ménage. Pourtant les inspectrices du premier degré de l'Education Nationale deviennent « inspecteurs » en passant dans le second degré et les maîtresses d'école se muent en « maîtres » de conférence dans le supérieur. Promotion dans la hiérarchie des métiers égale masculinisation du titre... La liste pourrait être longue...



Que dire de la grammaire qui, par le biais du trop connu moyen mnémotechnique « le masculin l'emporte sur le féminin » fait que l'accord se construit au bénéfice du seul homme présent dans une assemblée de deux, cinq ou mille femmes et plus ...

Invisibilité et dévalorisation linguistique, la langue française est dure avec la moitié de l'humanité !

Il ne s'agit pas d'un simple débat récurrent sur la réforme du français. Quels enjeux se cachent derrière ce qui semble mineur pour beaucoup mais qui pousse à faire réagir périodiquement les sommités de l'université, de l'Académie française et les politiques ? A quel titre ? Protection de la beauté de la langue, tradition, inviolabilité de la grammaire ?

La société dans sa globalité refuse aux femmes, par ce biais, une juste visibilité sociale, politique, économique.

Le droit de vote ne suffit pas si les femmes élues (en petit nombre) grâce au suffrage universel, conquis de haute lutte, restent des députés et des sénateurs. Tant que les titres prestigieux ou tout simplement les postes à responsabilité seront associés au masculin l'égalité F/H restera implicitement niée et entretiendra un état de fait injustifiable.

« Le genre masculin ne sera plus regardé même dans la grammaire comme le genre le plus noble. »

Requête des Dames à l'Assemblée Nationale, article 3, (Anonyme) Paris, 1789

En grammaire, le masculin l'emporte sur le féminin. C'est en tout cas ce que l'on nous apprend dès notre tendre enfance. Symboliquement, cette règle est lourde de sens, et ce d'autant plus lorsque l'on découvre que les grammairiens du 18e siècle la justifiaient par le fait que le masculin était le genre le plus noble.

Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Auparavant, la langue française usait d'une grande liberté. Un adjectif se rapportant à plusieurs noms pouvait s'accorder avec le nom le plus proche. Racine était un adepte de cette règle de proximité :

« Surtout j'ai cru devoir aux larmes et aux prières,
Consacrer ces « trois jours et trois nuits entières ».
(/Athalie/, 1691)

La linguiste, Josette Rey-Debove, co-directrice avec Alain Rey des dictionnaires Le Robert, disait à ce sujet : « J'aime beaucoup la règle ancienne qui consistait à mettre le verbe et l'adjectif au féminin quand il était après le féminin, même s'il y avait plusieurs masculins devant. Je trouve cela plus élégant, parce qu'on n'a pas alors à se demander comment faire pour ne pas que ça sonne mal. »

« Que les hommes et les femmes soient belles ! »

Remettons donc au goût du jour la règle de proximité qui, au-delà de son aspect égalitaire, permet plus de créativité et de liberté !



Les études ont un genre, le genre a ses études

Cette question est persistante mais comment conjurer le sort ?

Eradiquer les stéréotypes dans l'éducation ne va pas de soi... Malgré des avancées, ils pèsent encore lourdement sur le développement de la personne et ses choix de vie personnelle et professionnelle.

L'éducation nationale n'est pas en reste dans la persistance de ces stéréotypes. Les activités scolaires - et leur contenu - en dépit de toutes les recommandations, restent très labellisées masculines ou féminines. Une mosaïque de pratiques et d'habitudes entérine de fait les représentations sociales du féminin et du masculin : filles bavardes, garçons bagarreurs, filles qui « font ce qu'elles peuvent » et garçons « qui pourraient faire mieux », chacun-e est renvoyé-e à son sexe en conformité avec ce qu'on suppose devoir être assumé à ce titre (les mathématiques et l'EPS pour les garçons, les langues et les let-

tres pour les filles...). Il faudrait accepter de dénicher ces mille représentations qui encombrant les relations enseignant-es/ enseigné-es et les contenus même de nos cours. Les curriculums cachés camouflent également une sorte d'auto prédiction qui participe activement à la fabrication de la valeur scolaire.



Des outils commencent à circuler, mais seront-ils des leviers suffisants pour déconstruire ce que des siècles d'histoire ont appris comme assignation aux rôles de sexe ?

Maintenant que nous avons le bulletin de santé, il serait bon d'oeuvrer à écrire les ordonnances !

Féminisme et droits des femmes, où en sommes-nous ? ...

On continue évidemment !

Collectif National pour les Droits des Femmes

Le Collectif National pour les Droits des Femmes a pour vocation de fédérer des associations féministes, des syndicats et des partis politiques de gauche et d'extrême gauche. Il existe depuis le 24 janvier 1996. Il s'est constitué après la manifestation du 25 novembre 1995, qui à l'orée du mouvement social de novembre-décembre 1995, a rassemblé 40 000 personnes dans la rue. Deux tiers de femmes, un tiers d'hommes, toutes générations confondues. Il se fixe comme objectif de faire passer dans les faits, dans la pratique, l'égalité formelle que les femmes ont conquise durant tout le vingtième siècle. Il se bat sur tous les terrains où les femmes souffrent de discriminations et de traitement inégalitaire, de violences, de manquement à leur dignité. Il intervient dans des domaines aussi variés que la réduction du temps de travail, l'égalité professionnelle, le travail de nuit, les équipements collectifs, la famille, le travail domestique, les violences, la lesbophobie, la place des femmes dans la vie publique, la lutte contre le Front National et ses clones, la lutte contre le sexisme, l'école, la mondialisation libérale, la solidarité internationale, etc...

Depuis 15 ans qu'il existe, il a à son actif un grand nombre de mobilisations. Il constitue une référence pour la lutte unitaire sur les droits des femmes.

Stages intersyndicaux « Femmes »

L'Intersyndicale femmes regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but principal est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation "femmes" sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant-es venu-es de toute la France, et de secteurs professionnels divers.

Les thèmes abordés ces dernières années :

- 2008 : Bilans Égalité professionnelle ; Mai 68 : une nouvelle étape vers l'émancipation des femmes ? ; Corps des femmes : normes, représentation, contrôle, ordre moral.
- 2009 : Les nouvelles lois sur la bioéthique ; Femmes et santé au travail ; Les emplois de services à la personne ; Femmes et migration dans la mondialisation.
- 2010 : Les femmes et la crise ; 40 ans du mouvement féministe ; Parentalité dans l'entreprise ; Femmes et guerres.
- 2011 : Les violences faites aux femmes ; Femmes immigrées et engagement syndical ; Comment inventer une culture de la mixité ? ; Pour un langage égalitaire.

Cette formation se veut un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permet d'approfondir les questions revendicatives et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats.